

Centre Communal d'Action Sociale

Siège Social : Mairie – 31bis Avenue du Canigou

66370 PEZILLA-LA-RIVIERE

Tél. : 04.68.92.00.10

DOSSIER

POUR DEMANDE

D'AIDE ALIMENTAIRE

Nom :

Prénom :

Date de Dépôt :

Visa :

CONSTITUTION DU DOSSIER

Madame, Monsieur,

Afin de pouvoir traiter rapidement votre demande, nous vous demandons de bien vouloir fournir toutes les pièces demandées ci-dessous lors du dépôt de votre dossier. Le dossier complet sera déposé par vos soins auprès de Mme PI Dorothée, au Secrétariat de la Mairie, siège social du Centre Communal d'Action Sociale.

Pièces à Fournir :

- *Carte d'identité (du ou des demandeurs)*
- *Livret de Famille*
- *Jugement de Divorce (s'il y a lieu)*
- *Dernier avis d'imposition*
- *Dernière quittance de Loyer*
- *Selon votre situation : dernier bulletin salaire, ou dernier titre de pension ou de retraite.....*
- *Dernière attestation CAF portant détails des prestations versées (RSA, APL, Allocations Familiales.....)*

*Centre Communal d'Action Sociale
Siège Social : Mairie – 31bis Avenue du Canigou
66370 PEZILLA-LA-RIVIERE*

DOSSIER FAMILIAL

Demandeur :

Madame

Monsieur

Adresse : N° ,
66370 PEZILLA-LA-RIVIERE

N° de Tél. Fixe :

Ou N° Tél. Portable :

Situation Familiale Actuelle : *Célibataire* *Marié(e)* *Vie Maritale* *Divorcé(e)*
 Propriétaire *Locataire :*
montant du loyer :

N° Allocataire CAF :

Composition de la Famille :

Adulte (s)

Enfant (s)

Noms, Prénoms et âges des enfants à charge :

1)

4)

2)

5)

3)

6)

Revenus du Foyer

	<i>Demandeur</i>	<i>Conjoint ou Concubin</i>	<i>Enfant ou Autres Personnes au foyer</i>
<i>Salaires</i>			
<i>Pensions, Retraites</i>			
<i>Allocations Chômage</i>			
<i>Indemnités journalières maladie ou accident travail</i>			
<i>Allocations CAF, RSA</i>			

Date et Signature,

RÈGLEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de PEZILLA-LA-RIVIERE met en place à compter du 15 Septembre 2015 une aide alimentaire en partenariat avec la Banque Alimentaire Départementale des P.O, basée à PIA -66380-.

Cela permet aux personnes de bénéficier de colis alimentaires à moindre coût.

1) Modalités d'Inscription :

Toute personne ou famille rencontrant des difficultés, doit se présenter au secrétariat de la Mairie, 31bis Avenue du Canigou, afin d'y retirer un dossier comprenant les principales informations sur la situation de la personne ou du foyer. Ce dossier complété doit être ramené au secrétariat de la Mairie accompagné des pièces justificatives demandées.

2) Distributions :

Au vu des inscriptions, la distribution des colis sera assurée les lundis après-midi par des membres bénévoles ainsi que des membres du CCAS au N°2 Rue de l'Eglise (maison appartenant à la Mairie), moyennant le paiement sur place de :

- 2€ la première personne
- 1€ par personne supplémentaire

Les colis pourront être composés, selon la disponibilité des stocks, de produits frais et de denrées non périssables.

3) En Cas d'Empêchement :

Les bénéficiaires qui ne voudraient ou pourraient pas retirer leur colis le lundi après-midi, comme le prévoit le dit règlement, sont priés d'en informer Mme PI Dorothée, agent chargé du Service Social à la Mairie, au 04.68.92.00.10, 1 semaine à l'avance.

4) Fermeture Annuelle :

Le Centre Communal d'Action Sociale sera fermé les mois de juillet et août. Les lundis fériés, la distribution sera reportée au mardi dans les mêmes conditions.

A PEZILLA-LA-RIVIERE, le

Le Président,

Le Bénéficiaire,

Jean-Paul BILLES.

Centre Communal d'Action Sociale
Siège Social : Mairie – 31bis Avenue du Canigou
66370 PEZILLA-LA-RIVIERE